



Fiche technico-économique pour la culture du niébé Région de Zinder



Rédaction : Aimée Tchokanaka, Salissou El Ousmane, Cheik Amadou Bello, Mama Lawan Ibrah, Bachir, Isssoufou (Chambre Régionale d'Agriculture de Zinder) / Version 1 - 30 décembre 2016

En quelques mots... Le niébé communément appelé en haoussa *waké* est l'une des principales cultures de rente de la région de Zinder. Les principales zones de production de niébé sont les départements de Tanout, Gouré, Kantché et Magaria. Il est cultivé sur des sols sableux pauvres en matière organique, le plus souvent en association avec plusieurs autres cultures (mil, sorgho, sésame, arachide).

En quelques chiffres... La production de niébé de la région de Zinder est estimée à plus de 400.000 tonnes en 2015 avec un rendement moyen de l'ordre de 375 kg/ha selon les résultats de la campagne agricole 2015. La majeure partie de cette production est commercialisée sous forme de niébé grain vers le Nigeria et dans une moindre mesure transformée en beignet, galettes, dan-waké pour la consommation locale.

I. Eléments techniques pour 1 hectare

1. Choix de la parcelle

Choisir un sol sableux-limoneux bien drainé. Pour obtenir un bon rendement, il est nécessaire de choisir une parcelle de fertilité « correcte » et d'éviter les sols dunaires fortement lessivés.

2. Choix de la variété

Choisir une variété améliorée de cycle variant entre 55 et 75 jours, résistante (et/ou tolérante) aux maladies, ravageurs et contraintes climatiques en fonction des objectifs recherchés (couleur du grain, rendement grain ou fanes, etc.). Les principales variétés disponibles dans la région de Zinder sont IT90, TN5-78, IT 98 et KVX.

3. Semis

La période optimale de semis va du 15 juin au 15 juillet selon le CERRA (INRAN) de Zinder. Il faut 20 à 25 kg de semences par hectare (8 à 10 tias) en culture pure. Il est recommandé soit la culture pure soit la culture en bandes alternées (mil / niébé). Les écartements recommandés par la CERRA de Zinder pour les variétés améliorées sont : 80 cm x 40 cm à raison de 2 graines/poquet ou 60 cm x 30 cm à raison de 1 graine/poquet. Cependant les producteurs préfèrent souvent une densité un peu moins forte avec des écartements de 80 cm x 60 cm à raison de 2 graines/poquet pour de meilleurs rendements.

Si les semences ne viennent pas d'un distributeur agréé, il est recommandé un enrobage à sec des

graines de niébé avec un insecticide - fongicide tel que le Calthio C à une dose d'un sachet de 20g pour 5 kg (2 tias) ou le Thioral à une dose d'un sachet de 25g pour 10 kg de semences. Ces produits sont disponibles auprès des points de vente de la CAIMA.

4. Fumure

Il est nécessaire d'apporter en fumure de fonds 5 tonnes de fumier bien décomposé par hectare soit 17 charrettes si l'on considère qu'une charrette peut contenir 300 kg de fumier. En plus de cette fumure de fonds, les producteurs appliquent 1 sac de NPK (15-15-15) en un seul apport à la volée au stade levée.

5. Entretien des cultures

Deux sarclo-binages sont effectués sur les cultures de niébé. Le premier intervient deux semaines après le semis. Le deuxième sarclo-binage intervient au moment de la floraison soit deux à trois semaines après le premier. Un désherbage supplémentaire peut être effectué au besoin.

6. Traitements phytosanitaires

Il n'est pas fait de traitement systématique avant le début de la floraison. Mais, dès l'apparition des premiers boutons floraux, un premier traitement est effectué avec un insecticide pour prévenir contre les attaques des thrips et autres insectes piqueurs-suceurs. Ensuite, il est recommandé par la recherche de répéter le traitement deux à trois fois avant la récolte avec un espacement de deux

semaines entre traitement. Dans la pratique, les producteurs procèdent à trois traitements sur le niébé avec des produits en provenance pour la plupart du Nigeria. Les principaux ravageurs sont les thrips, les punaises, les pucerons et le Maruca. Le choix des produits peut être déterminant pour un bon rendement.

7. Récolte et conservation

La récolte intervient après maturité des gousses et peut se faire en deux ou trois passages. Le niébé est

II. Données économiques pour 1 hectare

Les données utilisées sont issues des parcelles de

conservé en gousse dans des sacs ou décortiqué et vanné pour être vendu. Toutefois, en cas de conservation des graines, il est recommandé d'utiliser les sacs pics qui permettent les conditions d'un stockage hermétique à travers le triple ensachage.

Un hectare de niébé en culture pure avec une fertilisation de base et une protection phytosanitaire doit permettre d'obtenir un rendement grain minimal de 750 kg/ha pour la TN-5-78 et de 800 kg/ha pour l'IT 90.

démonstrations variétales de niébé conduites en culture pure par des producteurs suivis par la CRA et des OP avec l'appui de l'INRAN en 2016 ainsi que des données du conseil de gestion 2015 à Bandé, Malam Tchouloum et Yacoubari.

Charges opérationnelles pour 1 ha	Coût moyen (en F.CFA)
Fumure organique	15.000
Semences	25.000
Engrais minéral	27.000
Pesticides	25.000
Main d'œuvre hors récolte	27.000
Achat de sacs pics	8.000
Sous-total (fonds de roulement)	127.000
Main d'œuvre récolte et décorticage	12.000
Total charges opérationnelles	139.000

Les besoins en fonds de roulement s'élèvent à 127.000 F.CFA ; la récolte étant donc payée en nature (niébé). La main d'œuvre hors récolte, l'achat d'engrais minéral, les semences et les

pesticides sont des charges presque équivalentes et constituent l'essentiel du fonds de roulement. Les besoins en fonds de roulement s'étalent de la préparation du terrain jusqu'à la mise en sacs.

Commercialisation pour 1 ha	Revenu TN-5-78 (en F.CFA)	Revenu IT 90 (en F.CFA)
Vente du niébé grain à 18.000 F.CFA/sac de 100 kg	135.000	144.000
Vente des coques de niébé à 2.000F/sac de 16 kg	31.000	17.500
Vente de fanes de niébé à 2500F/sac de 22,5 kg	144.000	122.000
Produit brut	310.000	283.500
Charges opérationnelles	139.000	
Marge brute	171.000	144.500

La majeure partie de la production de niébé grain est commercialisée vers le Nigeria. Les fanes et les gousses vides servant à l'alimentation des animaux sont aussi vendues localement, augmentant ainsi la marge brute pour le niébé. Les revenus peuvent être

très sensiblement améliorés si les producteurs ne vendent pas directement à la récolte car la période de mai à juillet, le diagnostic effectué par la CRA a montré que le prix du sac de 100 kg de niébé peut se vendre à 24.000 FCFA.

III. Calendrier et risques

- Il n'est pas possible d'obtenir un bon rendement sur un terrain sableux et lessivé de faible fertilité. Le niveau de fertilité de la parcelle est essentiel pour rentabiliser la culture.
- Sur un bon terrain, suffisamment riche en matière organique, les risques de sécheresse restent limités.
- Si le producteur dispose des produits nécessaires avant la culture, il peut facilement maîtriser les risques phytosanitaires.
- La période maximale de semis va du 15 juin au 15 juillet selon le CERRA de Zinder. Au cours de cette période, si un minimum de 15 mm de pluie n'est pas enregistré cela peut compromettre les rendements. Il en est de même, des poches de sécheresse au cours de la floraison.
- Il n'est pas toujours facile de se procurer des semences certifiées des variétés améliorées. Les producteurs doivent avoir les semences à leur disposition dès la fin du mois de mai de manière à pouvoir semer rapidement si les conditions sont favorables.

Cette fiche technique et économique a été rédigée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Zinder avec l'appui du Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA).

Les données économiques utilisées sont issues des parcelles de démonstrations variétales de niébé conduites en culture pure par des producteurs suivis par la CRA et des OP avec l'appui de l'INRAN en 2016, ainsi que des données du conseil de gestion 2015 à Bandé, Malam Tchouloum et Yacoubari.

Cette fiche sera réactualisée et complétée chaque année à partir des résultats du conseil de gestion aux exploitations familiales.

La CRA de Zinder bénéficie du soutien du Programme de Promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture (PECEA) financé par la Coopération danoise avec délégation à la Coopération suisse.

CRA Zinder : chambragriz@yahoo.fr

